

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28/02/2020

L'assemblée générale ordinaire de notre association s'est tenue le vendredi 28/02/2020 - **Salle Ambroise CROIZAT** – 7 avenue de la Concorde à Vigneux-sur-Seine sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation trois mois avant la date de l'Assemblée Générale. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Le vote par procuration est autorisé, chaque membre pouvant détenir au plus deux procurations – Titre II – Article 7.

L'Assemblée est présidée par Mme Catherine PIGEON, Présidente de l'association.

Le rôle de secrétaire de séance est tenu par Mme Catherine PIGEON en l'absence d'Isabelle BREGER retenue par la gestion de crise du coronavirus.

Mme Véronique PERRET Trésorière régulièrement convoquée, est présente et a partagé avec la Présidente, la lecture des documents et la mise aux votes.

Rappel : l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations comme le stipule l'article 7 – Titre II du statut.

1) Ouverture de l'AG et désignation des scrutateurs

La Présidente déclare la séance ouverte à 19h56 en précisant que le quorum est atteint avec 21 présents et 9 représentés, soit un total de 30 adhérents sur 40.

Que Philippe LARCHER animateur, sera en retard à la suite d'un feu en gare de Lyon.

Tous les adhérents présents ont participé aux votes car leur adhésion datait de plus de 3 mois.

Maryse Signé et Josianne DURAND ont été désignées comme scrutateurs.

La Présidente a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et les a remerciées.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

1. Ouverture de l'AG et désignation des scrutateurs
2. Approbation du rapport moral et d'activités
3. Approbation du rapport financier 2019
4. Adoption du montant de la cotisation pour l'année 2020/2021
5. Adoption du montant de la cotisation 2020/2021 pour les initiateurs bénévoles
6. Adoption du budget prévisionnel 2020
7. Renouvellement des mandats de Trésorier et de Secrétaire ; vote
8. Questions diverses



Seules peuvent être inscrites à l'ordre du jour et susceptibles de faire l'objet d'un vote, les questions adressées par écrit **avant le 15/02/2020 à la Présidente.**

2) Approbation du rapport moral et d'activités

Il a été fait lecture des différents rapports ; moral et activités par la présidente et financier par la Trésorière. La Trésorière a mis aux votes, conformément à l'ordre du jour, le rapport moral et d'activités.

Ces derniers sont adoptés à l'unanimité.

3) Approbation du rapport financier 2019

CF document annexe. La Trésorière a mis aux votes, conformément à l'ordre du jour, le rapport financier.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

4) Adoption de la cotisation 2020/2021

Vote du maintien de la cotisation 2020/2021 à 100 euros.

Maintien voté à l'unanimité.

5) Adoption de la cotisation 2020/2021 pour les initiateurs bénévoles

Comme chaque année, la licence et la cotisation restent à la charge de l'association. Cette proposition est soumise aux votes de l'assemblée.

Proposition votée à l'unanimité.

6) Adoption du budget prévisionnel 2020

L'approbation du budget prévisionnel est adoptée à l'unanimité.

7) Renouvellement des mandats de Secrétaire et de Trésorier

Isabelle BREGER n'a pas souhaité renouveler son mandat de Secrétaire. Françoise LANDURÉ ayant fait acte de candidature sur ce poste, sa candidature est soumise aux votes de l'assemblée.

Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

Véronique PERRET en l'absence de candidat(e) propose de renouveler son mandat de Trésorière. Sa candidature est soumise aux votes de l'assemblée.

Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

8) Questions diverses et idées

Aucune question n'ayant été adressée par courrier la parole est donnée aux présents.

Présidente :

- Dossier week-end Mesnil St Père : 32 participants – participation du club à hauteur de 480 €
- Proposition de sortie de 2 h samedi après-midi ou dimanche au musée des arts forains à Paris/Bercy – Participation du club de 9 € sur 19 €
- Achat de talkie-walkie si essai concluant
- Projet d'un second week-end

CP²
VP

- Restaurant de fin d'année prévu en juin et au même que 2019 à la Guinguette
- Recherche d'initiatrices à la marche nordique bénévoles pour le Club formation prise en charge par le Club.
- Pas de proposition cette année de marche nordique à Euronordicwalk
- Dossier subvention Mairie de Vigneux : reçu en janvier pour un retour au 28 février

Didier propose une nouvelle formation PSC1 en fonction du nombre de participants. Il est tout à fait possible d'y participer à nouveau pour un recyclage. Course d'orientation de fin d'année : au Port aux cerises pour l'instant et pique-nique sauf autre proposition pour la fin d'année.

Patrick demande si la marche de Philippe scindée en 2 groupes a plu. Les retours sont mitigés : « de temps en temps se mettre dans « le rouge » c'est très bien. On sort de sa zone de confort. Mais ne pas avoir le choix du groupe parce qu'imposé par l'animateur ce n'est pas une très bonne idée. Peut-être que cette fois-ci j'aurais préféré marcher moins vite. Informer dans la convocation en amont cela laisse le choix de participer ou pas à ce type de marche. Proposer 2 groupes de marcheurs en fonction du niveau de temps en temps c'est préférable. La philosophie du club c'est de revenir chercher les retardataires afin de rester groupés ».

Patrick, Bruno et Didier rappellent que la marche nordique c'est sportif. Que le groupe ne marche pas très vite par rapport à d'autres clubs. Qu'il y a très peu d'adhérents qui retournent vers les retardataires. Qu'en fonction du nombre d'animateurs, il n'est pas possible de proposer à chaque sortie 2 groupes mais que de temps en temps il faut dépasser ses limites.

Bruno rappelle qu'il n'a pas été beaucoup présent cette année et que son absence va perdurer car il a toujours des problèmes aux épaules. Qu'il sera présent de temps en temps avec nous mais qu'il ne reprend pas pour l'instant son rôle d'animateur.

Philippe arrivant, la parole lui est donnée. Il a remarqué que les dernières marches étaient plus homogènes.

Adhérents : pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h09.
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente et la Trésorière.

La Présidente de séance
Catherine PIGEON

Véronique PERRET – Trésorière


